



Compte rendu de la séance du CONSEIL MUNICIPAL
Du jeudi 30 janvier 2020

Excusés : Karine LAURENT Serge HURDIBAN

Président : PARATTE Corinne

Secrétaire : Fabrice MAINIER

La séance débute à 20h

1. Délibération : présentation et vote du compte administratif ASSAINISSEMENT 2022

BUDGET « ASSAINISSEMENT »			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	89 844.17 €	Dépenses	58 527.39 €
Recettes	81 642.78 €	Recettes	45 296.62 €
Excédent 2021	111 050.51 €	Excédent 2021	2 974.75 €
Part affectée au 1068			
Excédent 2021	102 849.12 €	Déficit 2022	16 205.52 €
EXCEDENT GLOBAL 2022 : 86 643.60 €			

Au moment du vote, Mme le Maire quitte la salle.

Les membres du conseil municipal à l'unanimité :

Approuvent le Compte Administratif 2022, BUDGET ASSAINISSEMENT

Affectation des résultats au 1068 : 16 205.52 €

Reportent au BP 2023 : - D001 : + 16 205.52 € - R002 : + 86 643.60 €

2. Délibération : compte de gestion 2022 ASSAINISSEMENT

Voté et approuvé à l'unanimité en concordance avec le compte administratif 2022.

3. Délibération : BUDGET PRIMITIF 2023 ASSAINISSEMENT

	Fonctionnement		Investissement
Dépenses	137 091.62 €	Dépenses	134 616.38 €
Recettes	173 984.46 €	Recettes	134 616.38 €

Les membres du conseil municipal votent à l'unanimité le budget primitif 2023.

Voté et approuvé à l'unanimité.

4. Délibération : présentation et vote du compte administratif EAU 2022

5. BUDGET « EAU »			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	73 072.76 €	Dépenses	19 173.08 €
Recettes	90 355.07 €	Recettes	19 950.93 €
Excédent 2021	167.27 €	Excédent 2021	50 324.12 €
Part affectée au 1068			
Excédent 2022	17 449.58 €	Excédent 2022	51 101.97 €
EXCEDENT GLOBAL 2022 : 68 551.55 €			

Le Maire sort de la salle lors du vote. Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité le compte administratif 2022, Budget EAU.

Affectation des résultats au 1068 : NEANT

Reportent au BP 2023 : Excédent en R 001 : 51 101.97 € Excédent au R 002 : 17 449.58 €

5. Délibération : proposition et vote du compte de Gestion 2022/Budget EAU

Le Compte de Gestion 2022, budget EAU est voté et approuvé à l'unanimité

6. Délibération : présentation budget primitif 2023/Budget EAU :

	Fonctionnement		Investissement
Dépenses	97 336.60 €	Dépenses	43 727.48 €
Recettes	104 977.06 €	Recettes	93 998.57 €

Les membres du conseil municipal votent à l'unanimité le budget primitif 2023.

7. Délibération Avenant convention assainissement La Chenalotte Noël-Cerneux

Les répartitions des charges de fonctionnement et d'investissement concernant les dépenses liées à la gestion de la station d'épuration entre les 2 communes dont voici désormais le prorata : Noël- Cerneux 50.98% et La Chenalotte 49.02%. Ce changement est dû au fait que la population de Noël-Cerneux aie augmentée de plus de 10 % depuis le dernier avenant.

Voté et approuvé à l'unanimité.

8. Délibération vente de terrain zone mixte creux de la foule

La société EBM électricité souhaite acheter les 2 parcelles située en zone mixte (artisanale et pavillonnaire) rue du Creux de la Foule. Le conseil met au vote un prix de 35€/m2

Un courrier sera destiné à l'entreprise.

Voté et approuvé à l'unanimité.

9. Point AMO micro crèche

7ème rencontre avec le bureau d'étude SOLIHA et Mr FLEUROT représentant du département le 1 Février. Lors de notre dernière réunion, la commune s'était positionnée sur un choix d'aménagement concernant la ferme du ccas (une micro crèche, atelier municipal, local associatif, + 3 logements et garages). Cette réunion avait pour but de chiffrer le projet. Coût du projet hors subvention : 3 005 494€. Durée de l'étude et des travaux 33 mois. Une rencontre aura lieu avec notre conseillère financière afin de savoir si la réalisation du projet est possible.

10. Questions diverses

Remises des diplômes PSC1 le Vendredi 10 Mars en présence de Mr DUBI animateur de la commission dispositif de secours des pompiers de Morteau.

L'Opérations brioche aura lieu du 28 au 31 Mars

Repas fêtes des mères aura lieu le Vendredi 26 Mai

Planning travaux grêle:

Plafond de la salle des fêtes fin Mars début Avril

Toiture du ccas au printemps

Toiture école pendant les vacances d'avril

Toiture de la STEP Mars Avril

RDV à prendre :

-Mr Brachotte concernant un mur de soutènement

-Mr Bole société into , pour présenter le projet immobilier concernant la ferme de Mr Balanche Didier le 3 ou le 10 Mars

-Mr Bouquet concernant un problème de remblaiement sur son mur avec l'entreprise voisine DB soudure en présence de M ; Robert président de la CCPR,

-Mr CARVALHO va nous présenter son entreprise de nettoyage automobile, il louera une partie du bâtiment de la menuiserie Bourdenet. Nous allons prendre des informations auprès de la police de l'eau pour les démarches à effectuer.

Date à définir en Mars pour le choix du carrelage de la salle des fêtes, l'entreprise Salvi posera le carrelage, 1 mois de travaux sont à prévoir Oct-Nov.

Fin de séance 22h30.

Le Maire,
Corinne PARATTE

